



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2

Mise à Niveau des Entreprises dans le Secteur de l'Artisanat

Creative Tunisia 2.0 – Créations d'emplois dans le secteur de l'artisanat à travers l'appui aux acteurs de la migration en Tunisie

[EU Project number : NDICI-GEO-NEAR/2023/444-521]

09/10/2025

I. CONTEXTE GENERAL

L'organisation des Nations Unies pour le développement industriel est l'agence spécialisée des Nations Unies chargée de la promotion du développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et le développement durable. La mission de L'ONUDI, telle que décrite dans la déclaration de Lima, adoptée à la quinzième session de la conférence générale de L'ONUDI en 2013, ainsi que la déclaration D'Abu Dhabi, adoptée à la dix-huitième session de la conférence de L'ONUDI en 2019, est de promouvoir et d'accélérer le développement industriel inclusif et durable (ISID en anglais) au sein des États membres. La pertinence d'ISID en tant qu'approche intégrée des trois piliers du développement durable est reconnue par le programme de développement durable à l'horizon de 2030 et les objectifs de développement durable ODD qui orienteront les efforts des Nations Unies et des pays vers le développement durable. Le mandat de L'ONUDI est pleinement reconnu dans l'objectif 9, qui prévoit « de créer des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation ». Cependant, la pertinence d'ISID s'applique plus ou moins à l'ensemble des ODDs. C'est pourquoi les programmes de l'Organisation s'articulent autour de quatre priorités stratégiques : créer une prospérité partagée ; renforcer la compétitivité économique ; protéger l'environnement ; et renforcer les connaissances et les institutions.

Dans ce cadre, l'ONUDI a capitalisé sur les expériences acquises lors du projet *Creative Tunisia* « Renforcement des chaînes de valeurs de l'artisanat et du design en Tunisie » (2019 – 2025) pour la conception d'un nouveau projet, indépendant du premier, *Creative Tunisia 2.0*, « Création d'emplois dans le secteur de l'artisanat à travers l'appui aux acteurs de la migration en Tunisie », mis en œuvre en Tunisie, en partenariat avec l'Office National de l'Artisanat (ONA) ; avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) et de la Coopération Italienne (AICS).

II. OBJECTIF DU PROJET

En cohérence avec l'impact global attendu dans le cadre du programme de l'Union Européenne EDMEJ, le projet *Creative Tunisia 2.0* (CT 2.0) vise à améliorer la protection et l'intégration socio-économique des groupes les plus exposés aux risques de la migration irrégulière en Tunisie. Son objectif est de créer des opportunités d'emploi dans le secteur de l'artisanat pour cette population, capitalisant sur l'expertise de la diaspora tunisienne.

Cette approche stratégique, à la fois inclusive et multidimensionnelle, s'articule autour de trois effets attendus :

- **Résultat 1** : Les opportunités d'insertion professionnelle et de création d'entreprises durables et inclusives pour les jeunes, les femmes, les migrants de retour et d'autres personnes en situation de vulnérabilité, sont améliorées.
- **Résultat 2** : La diaspora tunisienne est mobilisée pour le soutien du développement du secteur de l'artisanat, du design et de la mode en Tunisie
- **Résultat 3** : La coordination sectorielle est améliorée au profit de l'intégration des migrants de retour et des acteurs de la migration.

Le projet *Creative Tunisia 2.0* mettra à disposition un budget entre 2024 et 2027 pour faire bénéficier cinquante entreprises artisanales sur tout le territoire national d'un programme d'appui technique et financier pour leur « mise à niveau ». Par le biais de trois appels à manifestation d'intérêt, les entreprises seront sélectionnées sur la durée du projet.

II. CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Cet appel s'inscrit dans le résultat 1 du projet *Creative Tunisia 2.0* et vise à sélectionner **une trentaine d'entreprises dans le secteur de l'artisanat**. À travers cet appel de manifestation d'intérêt, l'ONUDI propose un plan d'appui technique et financier pour la mise à niveau de ces entreprises afin de leur permettre de devenir plus compétitives.

Creative Tunisia 2.0 entend assister les entreprises sélectionnées à travers **(i)** la mobilisation d'un réseau d'experts nationaux, dont les agents de développement des clusters ; **(ii)** une expertise spécialisée dans le développement de la compétitivité des entreprises, ainsi qu'une **(iii)** connaissance des produits et des marchés. Ce soutien sera adapté aux besoins identifiés lors de la sélection et de la visite d'entreprise.

La « mise à niveau » vise la réalisation des objectifs spécifiques suivants au sein de chacune des entreprises sélectionnées :

1. Structuration et organisation des entreprises
2. Modernisation de l'équipement de production
3. Amélioration de la compétitivité
4. Appui au développement des marchés à l'exportation

1. Durée de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de mise à niveau de chaque entreprise sera étalée sur une période de 12 mois durant laquelle les entreprises seront accompagnées par l'équipe ONUDI du projet.

2. Localisation des interventions

Les actions de mise à niveau des entreprises seront en général réalisées dans les entreprises sélectionnées et ce, sur tout le territoire tunisien. Seules certaines actions de promotion des exportations, par exemple dans le cadre de foires ou salons, pourraient être envisagées à l'étranger.

3. Appui technique et financier

Le projet mobilisera des experts chargés d'accompagner les entreprises sélectionnées dans le diagnostic, la formulation et le suivi de mise en œuvre du plan de mise à niveau qui sera validé au préalable par l'entreprise.

L'appui financier du projet *Créative Tunisia 2.0* couvrira les deux volets (matériel et immatériel) du plan de mise à niveau de chacune des entreprises et ce, jusqu'à 60% du coût du plan de mise à niveau final validé par l'entreprise sélectionnées, pour un montant allant de **10,000 à 25,000 euros maximum** par entreprise en fonction de sa taille et du volume d'investissement qui est préconisé dans le cadre du *business plan* à savoir :

1. Le volet immatériel

- Formation et l'assistance technique
- Promotion des exportations (participation à des foires, salons et autres événements)
- Développement des supports de communication
- Labélisation et la certification
- Développement des produits

2. Le volet matériel

- Achat d'équipements de production et de contrôle
- Aménagement des ateliers

La contribution du projet ne pourra en aucun cas dépasser les 60% du coût du plan de mise à niveau de chaque entreprise sélectionnée.

La contribution du projet dans les deux volets (immatériel et matériel) sera conditionnée par un engagement préalable de l'entreprise. Cet engagement fera l'objet d'un document écrit qui devra confirmer l'engagement de l'entreprise sur l'un et/ou l'autre des points suivants (liste non limitative), en fonction des préconisations du plan de mise à niveau :

- Recrutement en interne ou en externe d'une ressource jugée nécessaire à la réalisation de l'action ;
- Mise en œuvre progressive des actions du volet immatériel : une action ne pourra être engagée que si l'action qui l'a précédée est jugée satisfaisante en termes d'implantation et d'atteinte des résultats escomptés ;
- Financement à coûts partagés, des prospections et des participations aux salons ;
- Prise en charge par l'entreprise de certaines acquisitions prévues dans le plan de mise à niveau. Etant entendu que les acquisitions des équipements financées par l'ONUDI se feront dans les limites du budget alloué à l'entreprise.

III. COMMENT CANDIDATER

1. Télécharger le formulaire et le cahier des charges sur le lien suivant : **www.creativetunisia.tn**
2. Lire attentivement l'ensemble des documents de l'Appel à manifestation d'intérêt
3. **Soumissionner en ligne via l'adresse électronique du projet Creative Tunisia 2.0 :**

[Info.creativetunisia@gmail.com](mailto:info.creativetunisia@gmail.com) - avant la date du 15 novembre 2025 à Minuit

4. Envoyez l'ensemble des documents nécessaires : formulaire de soumission, documents justificatifs pour les critères d'éligibilité énumérés ci-dessus.

Les dossiers incomplets pourront être rejetés sur cette seule base.

Toute demande de clarification devra être exclusivement adressée à l'adresse email :

Info.creativetunisia@gmail.com.

V.ÉLIGIBILITÉ

1.Qui peut participer ?

Seules seront prises en compte les entreprises du secteur artisanal répondant simultanément aux Critères d'éligibilité suivants (avec les preuves documentaires exigées) :

- **Entreprise existante et active depuis au moins deux (2) années :**
 - Patente et Registre national de l'entreprise (RNE) en cours de validité
- **L'activité principale de l'entreprise est la production et la commercialisation de produits artisanaux**
 - Déclaration d'investissement ONA ou statuts juridiques
- **Entreprise en règle avec l'administration fiscale :**
 - Attestation de solde de paiement des impôts
- **Entreprise ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 150 mille dinars tunisiens en 2023 ou 2024 :**
 - Etats financiers de 2023 et 2024
- **Les Entreprises ayant effectué au moins une opération à l'export au cours des trois dernières années sont avantageuses**
 - Déclarations d'Export signées par les services de la Douane
- **Entreprise ayant au minimum deux employés dûment enregistrés à la CNSS dont au moins**
 - Un (1) diplômé de l'enseignement supérieur
 - Attestations des agents déclarés à la CNSS
 - Attestation de solde CNSS
 - Contrat de travail et diplôme (pour un cadre diplômé du supérieur)
- **Déclaration de Confirmation (jointe en Annexe 3) dûment remplie et signée.**

Ces documents devront être accompagnés du **Formulaire de candidature (Annexe 1) instruit et signé Et du budget du Plan d'Action proposé (Annexe 2)**

A noter que :

- Les propositions doivent être présentées par un soumissionnaire unique
- Le soumissionnaire ne peut soumettre plus d'une proposition dans le cadre du présent appel à Manifestation d'intérêt.

NB : l'ONUDI se réserve le droit de poser des questions de clarification ou de demander des Informations juridiques et financières supplémentaires à ce stade si nécessaire. Seules les demandes Éligibles seront évaluées.

Pour celles des entreprises qui auront satisfait aux critères d'éligibilité ci-dessus, une évaluation du Dossier se fera selon la méthodologie et les critères ci-dessous.

VI. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

1. Évaluation sur la base du formulaire de candidature

A ce stade, les critères suivants seront pris en compte :

- Description des points faibles et des points forts de l'entreprise ;
- Description des menaces de l'environnement (concurrents, réglementation) et des opportunités offertes sur les marchés ;
- Précision de la stratégie de développement de l'entreprise ;
- Pertinence du Plan d'actions formulé par l'entreprise ;
- Cohérence du budget proposé.

2. Évaluation lors d'une visite de l'entreprise

Les 30 entreprises retenues à l'issue de l'évaluation du dossier de candidature feront l'objet d'une visite pour une évaluation « de terrain », sur les lieux de travail (bureaux, divers ateliers de productions, lieu de stockage et magasins, le cas échéant).

Cette visite sera effectuée par un jury composé de représentants de l'équipe du projet *Creative Tunisia 2.0* et d'un représentant de l'équipe ONA (Office Nationale de l'Artisanat).

Lors de cette visite les éléments suivants seront évalués, en termes de cohérence avec le dossier de candidature :

- Infrastructure (bureaux, équipement, espace de stockage, espace de production)
- Effectifs et encadrement existant
- Organisation des responsabilités au sein de l'entreprise (consultation des fiches de poste et entretiens avec le chef d'entreprise et les cadres)

En outre, un entretien avec le chef d'entreprise, durant lequel les attentes du processus de mise à niveau seront abordées en détail, conclura cette visite.

VII. DÉCISION FINALE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Les rapports d'éligibilité et d'évaluation seront les supports de la décision finale de sélection **des vingt-cinq premières entreprises** bénéficiaires de la mise à niveau.

Cette sélection finale sera réalisée par le même jury composé de représentants de l'équipe du projet *Creative Tunisia 2.0*, d'un représentant de l'équipe ONA (Office Nationale de l'Artisanat).

Les entreprises retenues seront par la suite accompagnées pour finaliser un diagnostic approfondi et un business plan final définissant les actions et investissements matériels et immatériels qu'il conviendra de mettre en place ainsi que l'appui technique et financier mis à disposition par le projet

Selon les éléments décrits au paragraphe III.3 du présent document.

VIII. CONFIDENTIALITÉ

Les informations contenues dans les propositions soumises à l'ONUDI seront traitées de manière strictement confidentielle. Seules des données agrégées seront utilisées à des fins d'évaluation de fin de projet et de communication publique.